

Questions à Fabienne QUIRIAU (CNAPE) - protection de l'enfance

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 18/04/2018

Saisine liée : PRÉVENIR LES RUPTURES DANS LES PARCOURS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Directrice générale du pôle protection de l'enfance et de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

Questions à Mme Fabienne QUIRIAU, directrice générale du pôle protection de l'enfance et de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE), auditionnée par la Section des affaires sociales et de la santé du CESE dans le cadre de la saisine : "La protection de l'enfance".